



## Bercy enterre la QVCT (Qualité de Vie et Conditions de Travail)

Lors d'un groupe de travail ministériel le 15 novembre, Bercy a enterré le sujet de la Qualité de Vie et des Conditions de Travail dans nos ministères de l'économie et des finances.

Face aux organisations syndicales qui espéraient un cycle de concertation voire de négociation sur les différents sujets de la QVCT ( temps de travail, équilibre vie professionnelle/ vie personnelle, modalités du temps de travail par semaine, santé au travail, transport domicile travail, etc), l'administration a ouvertement remis tout cela sous le tapis, ne souhaitant discuter que des réductions des espaces de travail et de l'impact de l'Intelligence Artificielle (IA) sur les emplois et les missions.

Voilà la conception de la QVCT du ministère.

Quelle déception pour nos fédérations UNSA et CFE-CGC qui avaient obtenu de Gabriel Attal l'inscription de ce sujet dans l'agenda social ministériel.

La QVCT n'aura pas survécu au changement de ministre. Dont acte !

### **Nous ne discuterons donc pas :**

- ◆ de l'aménagement du temps de travail,
- ◆ des modules horaires de travail (semaine de 4 jours)
- ◆ de l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle,
- ◆ des difficultés de plus en plus importantes des agents pour rejoindre leur poste de travail (trajets domicile/travail, parkings, coût de l'énergie)
- ◆ des besoins importants d'évolution en matière de surveillance de la santé des agents,
- ◆ l'amélioration des relations hiérarchiques et de l'expression collective des agents,
- ◆ du sens du travail,
- ◆ de l'attractivité de nos métiers,
- ◆ de la souffrance au travail et du burn-out.

Pour le secrétariat général de Bercy, la QVCT c'est l'application de la circulaire de la Première Ministre qui vise à réduire les espaces de travail afin de faire de substantielles économies sur l'immobilier et travailler avec des chercheurs (qui ne connaissent en rien nos missions et nos métiers) à imaginer ce que pourrait avoir l'IA comme conséquences sur nos missions et nos emplois.

### **Bref, en matière de QVCT : circulez il n'y a rien à voir !**

L'UNSA et la CFE-CGC ont dénoncé cette vision par le petit bout de la lorgnette et le manque d'ambition sur ces sujets QVCT.

## **Une politique immobilière de réduction des surfaces de travail**

S'en est suivi la présentation de la politique ministérielle sur l'immobilier 2024-2028 qui, partout, devra s'articuler autour de la recherche d'économies sur les locaux et donc mettre en œuvre la suppression progressive des espaces individuels de travail au bénéfice des flex-offices, surfaces de travail « collaboratives » c'est à dire sans bureaux individuels.

Nous n'avons pas pu obtenir la « vision » ministérielle de l'application de la circulaire de février 2023 qui stipule : « il convient de mettre en œuvre une nouvelle doctrine d'occupation des immeubles pour les services de l'État avec en ligne de mire l'objectif de réduction des surfaces utilisées pour permettre d'infléchir les dépenses de locations, l'entretien des locaux, et les rénovations nécessaires. Il convient de mettre fin à l'organisation « bureaux individuels / salle de réunion » pour des aménagements privilégiant des espaces de travail collaboratifs avec des usages hybrides. »

Au mieux, nous avons entendu l'administration nous dire que le flex-office ne s'appliquerait pas partout, et pas partout de la même façon, mais en fonction des « attentes et besoins » des structures qui veulent évoluer sur leur gestion des espaces de travail.

### **Nous ne sommes pas naïfs !**

- Y a t-il des agents qui ont des attentes en matière de suppression de leur espace de travail individuel ? Assurément NON !
- Y a t-il des directeurs qui veulent tirer partie du télétravail pour réduire et transformer les espaces de travail ? Assurément OUI !
- Avons nous la certitude que les conditions de travail des agents de nos ministères y gagneront ? Assurément NON !

## **Intelligence Artificielle : des chercheurs à la rescousse ?**

Sur l'Intelligence Artificielle, la seule décision retenue est un partenariat avec l'INRIA (Institut National de Recherche sur l'Intelligence Artificielle) pour demander à des chercheurs de procéder à un « état des lieux » !

Nos fédérations ont exprimé leur scepticisme quant à cette décision. Quelle plus-value va pouvoir apporter un chercheur, un sociologue, qui ne connaît pas nos ministères, pour réaliser un état des lieux de l'impact à venir de l'IA sur nos missions et certains métiers ? Nous avons essayé de connaître la stratégie du secrétariat général de Bercy en la matière. Pas de réponse. Cela nous étonnerait que Bercy n'ait pas déjà engagé un plan pluriannuel de travaux et d'investissement sur le sujet.

Sur ce sujet de l'IA comme sur celui des espaces de travail, nous restons dans le flou et comme on dit : **Quand c'est flou c'est qu'il y a un loup !**

Ce sujet est extrêmement important car il pourrait devenir très vite une nouvelle source de réductions des emplois dans nos administrations sans pour autant remplir convenablement les missions exercées actuellement.  
Les agents du contrôle fiscal en savent quelque chose !